



# RESEAU CASTOR

## Le Castor d'Europe

(*Castor fiber*)

### FICHE TECHNIQUE :

#### MODELE DE CONTROLE DU NIVEAU DE L'EAU

#### N°7 : clôture électrique sur barrage

#### ➤ CONDITIONS D'UTILISATION :

- 1 - Protection temporaire de parcelles cultivées ou non, d'inondation par surverse, pollution de sources ou de puits
- 2 - Le but est d'empêcher le castor de rehausser le barrage, de faire baisser le niveau d'eau après avoir écrêté le barrage, tout en gardant une retenue acceptable pour les besoins vitaux de l'espèce.

#### ➤ AVANTAGES :

- 1 - Relativement facile à transporter et à installer,
- 2 - Système amovible, souple d'utilisation,
- 3 - Permet de protéger, temporairement un ensemble de parcelles et plusieurs propriétaires.

#### ➤ INCONVENIENTS

- 1 - Risque de décharge de la batterie par retour de masse dû à un contact entre l'eau et la clôture,
- 2 - Risque de vol du poste électrique,
- 3 - Visites régulières de l'installation pour contrôler son bon fonctionnement,
- 4 - En cas de crue le fil conducteur vient en contact avec l'eau et décharge la batterie.

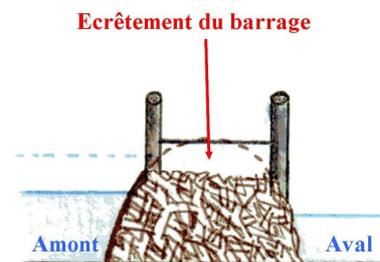
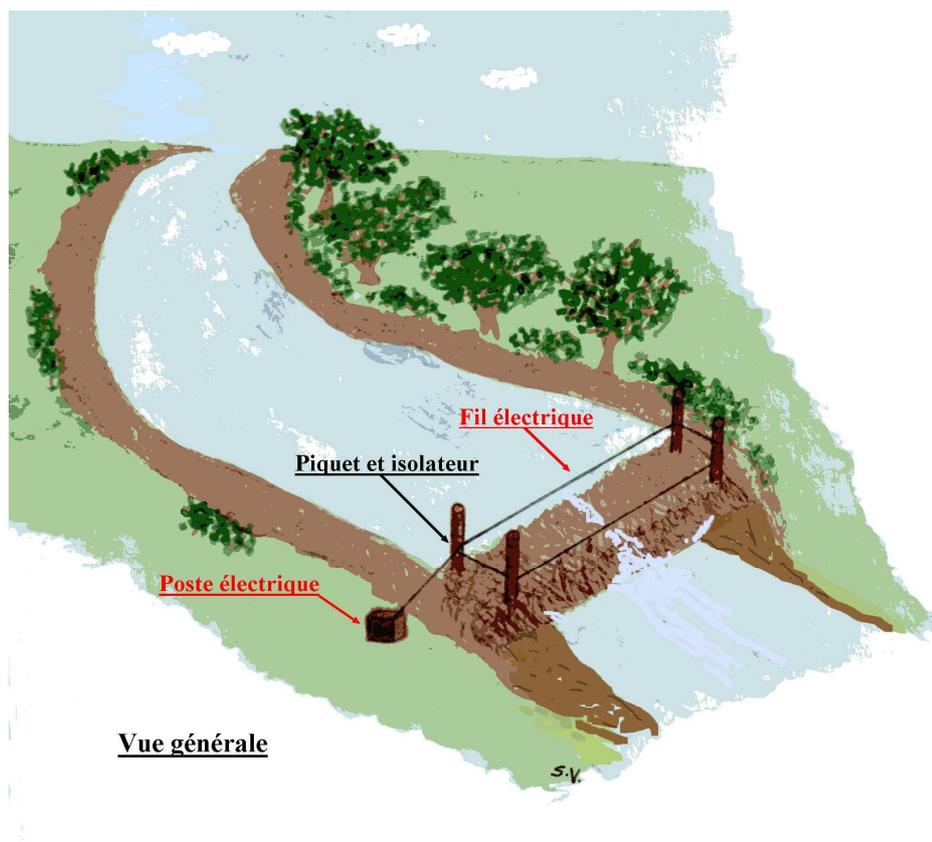
#### ➤ PRECAUTION D'EMPLOI

Dispositif valable à condition de bien positionner la clôture à une dizaine de centimètre, ce qui demande d'aplanir correctement le haut du barrage.

#### ➤ CARACTERISTIQUE ET DESCRIPTIF :

- Clôture électrique à 1 seul fil situé à 10 cm au sommet du barrage (énergie d'impulsion 0,5 joule),
- 4 piquets plantés sur la terre ferme ou sur le barrage avec isolateurs.

## ➤ SCHEMA DU DISPOSITIF :



*Fil électrique tendu à 10 cm  
du haut du barrage arasé*

## ➤ PRIX A TITRE INDICATIF :

REFERENCE	PRIX UNITAIRE TTC en € - 03/2011
Poste sur pile ou batterie	± 160 € – 180 €
Pile de 9 volts ou batterie 12 v	19,50 € (batterie - de 100 €)
Fil acier galvanisé de 2 mm	35 € la bobine de 400 m
Isolateur	26 € les 100 ou 7,50 € les 25
Mise à la terre	7€ à 12€
Connecteur	6 €
Prévoir les piquets bois ou métal.	

Pour avertir l'OFB en cas de découverte de Castors en danger ou de Castors morts,

Pour réaliser un constat de dommage sur arbres ou cultures,

Pour obtenir des conseils techniques en matière de protection des plantations,

Merci de contacter :

**OFB**  
**Service départemental**  
**Réseau castor**

Tél :